

Création d'un champ photovoltaïque sur une ancienne décharge

*Manosque
Alpes de Haute Provence (04)
21 924 habitants*

Forte d'une politique énergétique volontariste, la ville s'est investie dans tous les registres possibles dans ce domaine.

C'est à ce titre qu'elle a voulu, lors de la création de la ZAC – recevant entre autre l'école Internationale et un nouvel hôpital – lancer une opération écologique exemplaire.

A Partir d'un bilan carbone, la décision fut prise de rechercher à alimenter ce secteur en énergies vertes.

Ainsi, le choix s'est porté sur la réalisation d'un réseau de chauffe urbain de 4.5 mW, alimenté par une chaudière mixte bois/gaz, pour desservir cette zone.

Les besoins en électricité sont quant à eux issus d'un champ photovoltaïque installé sur une ancienne décharge municipale réhabilitée : prouesse technologique car il faut tenir compte des contraintes du sous-sol. En effet, il n'est pas possible d'enfoncer les ancrages dans le géotextile.

Aussi, il a fallu calculer et élaborer des tests adaptés à ce site.

Par ailleurs des mouvements de terrains étant envisageables, les structures sont réglables afin d'optimiser la production.

C'est une valorisation d'un site souillé, sans emprise sur les terres cultivables. Cette opération prouve que l'avenir peut permettre d'éviter des erreurs et de compenser certains héritages lourds de conséquences écologiques et économiques.

Fin de réalisation à la fin octobre 2009

